

## Compte-rendu du conseil d'école du 21 novembre 2008

### **Personnes présentes :**

**Les représentants de parents d'élèves :** Mmes Marton, Dorizon, Brenner, Gaudron, Mr Gaudron et Mr Oberzusser.

**Mr Bouchon**, représentant de la mairie

**Les enseignants de l'école :** Mmes Mamoun, Rebeix, Simon, Johanet, Riallo (RASED), Gasnet, Myot, Bréténou et Brouard, Mr Veyrès et Mr Beauvais.

**Excusée :** Mme Morin DDEN

### **• les nouveaux représentants des parents d'élèves :**

Présentation des représentants des parents d'élèves élus et des deux parents d'élèves désignés par tirage au sort suite à l'élection : Mme Pinard et Mr Oberzusser.

### **• Validation du règlement intérieur :**

Quelques points posent toujours problème, le règlement est-il vraiment lu ?

- Importance des retards le matin
- Beaucoup d'absences non justifiées

Par contre le nombre d'imprimés de comportement est en baisse.

### **• Effectifs**

L'école compte 210 élèves, avec quelques fluctuations. Les effectifs des CP sont importants suite à l'application des nouveaux secteurs scolaires.

### **• Nombreux changements en cette rentrée 2008**

Mr le directeur liste toutes les réformes à mettre en œuvre en cette rentrée 2008, qui ont pour effet de ne pas commencer cette année dans la sérénité :

- **Nouveaux programmes** (un livret a été distribué en début d'année à chaque famille)

- **RASED** : nombreuses questions sur son devenir, son éventuelle disparition...

En ce qui concerne le RASED (Réseaux d'Aide Spécialisée pour Elèves en Difficulté), il s'agit d'une aide bien particulière pour des élèves en difficulté. Des maîtres sont formés pour travailler avec ces élèves qui ont des besoins particuliers. L'importance de ces réseaux n'est plus à prouver.

En aucun cas **l'aide individualisée, organisée de 11h30 à 12h** ne pourrait les remplacer.

Une confusion s'installe, or ces deux dispositifs sont complémentaires.

Une motion est proposée et signée par les membres du Conseil d'école présents (voir document joint)

- **Suppression des samedis matins** et mise en place de la demi-heure quotidienne de travail pour les élèves qui en ont besoin.

**L'aide individualisée** est mise en place pour les élèves en difficulté, elle nécessite de nombreux aménagements pas toujours faciles à mettre en œuvre.

Un problème se pose pour l'aide des classes de CM1/CM2 et de CM2, les Maîtres-formatrices ne rentrant pas dans le dispositif. L'ITA assure normalement l'aide individualisée le jour où elle est en charge de la classe. Il fallait trouver une solution pour les trois autres jours. Une organisation s'est mise en place, des enseignantes de maternelle et des ES-REP assurent l'aide dans ces deux classes. Des problèmes d'horaires et de contenus restent en suspens.

Une nouvelle organisation des sorties de classe a été nécessaire. Les animatrices de cantine viennent chercher les enfants (à 11h30) aux portes des classes. Un enseignant descend avec les enfants qui déjeunent chez eux, et un autre reste surveiller les élèves de deux classes.

Cette demi-heure de travail, entre 11h30 et midi, entraîne inévitablement un **accroissement du nombre d'enfants mangeant à la cantine**, ce qui pose un problème de sécurité. En effet, **140 enfants mangeant à la cantine**, deux services de 70 élèves sont mis en place. Or le local ne peut accueillir normalement que 60 enfants. De plus les élèves n'ont plus le temps de rester un peu dans la cour, il est 13h20 ou 25 quand ils sortent du réfectoire.

Qu'en serait-il en cas d'évacuation d'urgence ?

La Municipalité a déjà été alertée ; une extension du réfectoire est-elle envisageable ? La question est posée.

- **Evaluations des CE1 et CM2**

Les résultats aux évaluations des élèves de notre école tant à l'entrée en 6<sup>ème</sup> qu'en CE1 sont corrects.  
**De nouvelles évaluations seront mises en place cette année en CE1 et CM2.**

- **Validation du nouveau projet d'école**

Les indicateurs retenus :

- o Résultats aux évaluations
- o Prise en compte des élèves en difficultés et suivis par le RASED
- o Travail avec les familles
- o Le partenariat avec les associations culturelles et sportives

**3 axes principaux ont été retenus :**

- o 1<sup>er</sup> axe : Développer le « lire, dire, écrire » et améliorer le vocabulaire avec la mise en place de la radio au sein de l'école
- o 2<sup>ème</sup> axe : Améliorer l'attitude citoyenne
- o 3<sup>ème</sup> axe : Encourager la pratique culturelle

Le projet de l'installation d'une radio dans l'école est soutenu par la municipalité (obtention et installation de matériel : sonorisation de l'école ...).

La radio permettra d'écouter les enfants réciter des poésies, lire des histoires. Ils se rendront compte de l'importance de parler distinctement et d'articuler.

Ces fichiers enregistrés seront aussi installés sur le site Internet de l'école. Ce site doit devenir un lien supplémentaire entre l'école et les familles.

<http://www.ec-gagarine-ste-genevieve.ac-versailles.fr/spip/>

La rénovation du site a commencé depuis plusieurs semaines, de nombreuses informations peuvent déjà être lues, des travaux d'élèves (écrits ou oraux) sont en ligne. Les parents pourront s'informer sur la vie de l'école grâce à ce site.

Une page est réservée aux représentants des parents d'élèves.

- **Accompagnement éducatif**

Au départ ce dispositif nous a paru difficile à mettre en place (les enseignants étant déjà occupés chaque soir par les études (3) et les petits apprentis (2) de 16h30 à 18h. Mais après réflexion, il est apparu évident que ce dispositif apporterait beaucoup aux élèves de l'école.

Dans le cadre du projet d'école, nous voulons déjà encourager la pratique culturelle, et l'accompagnement éducatif permet de le faire. Il concerne les élèves de CE2 et propose des activités sportives, culturelles, plus une aide aux devoirs.

La mise en place de cet accompagnement mobilise plusieurs personnes, des enseignants, des partenaires (conservatoire de musique, club d'escrime, ...) et un assistant pédagogique, Grégory Botineau, qui travaille 15 heures dans l'école (6h pour cet accompagnement et 9h sur le temps de classe).

23 élèves sont inscrits ; une seule absence justifiée par semaine est autorisée. Les groupes comprennent donc entre 10 et 12 élèves, cet accompagnement est gratuit et fonctionne de 16h30 à 18h.

Grâce au **conservatoire de musique** (apprentissage du solfège et la pratique de la contrebasse, les élèves vont pouvoir acquérir d'importantes compétences en pratique instrumentale qui leur permettront de poursuivre l'année prochaine.

Toutefois, certaines contraintes restent à résoudre (distance du conservatoire, coût, ...).

D'autres ateliers ont commencé ou vont se mettre en place : escrime, atelier radiophonique, atelier 1<sup>er</sup> secours, jeux mathématiques, travaux manuels, vélo, sécurité routière, ...

● **Les sorties éducatives**

- Une dotation du Réseau Réussite Scolaire (RRS) de Jean Macé va permettre le financement des sorties culturelles prévues par l'école, la Municipalité fournissant les bus.

● **Classes transplantées** : Deux classes, le CM2 de Mmes Bréténou et Brouard, et le CM1/CM2 de Mmes Mamoun et Brouard partiront en Angleterre à Eastbourne du 2 au 7 février 2009.

• **Divers**

- **Un projet de visioconférence** va voir le jour début décembre. L'intervention d'une assistante américaine, par visioconférence, enrichira les cours de langue.

Ce projet est soutenu par la Mairie qui va augmenter le débit de la connexion internet de l'école et par l'Education Nationale qui a fourni le matériel adapté( ordinateur portable, webcam, micros ...).

- **Piscine**

Inquiétude de l'équipe : la majorité des élèves de CM1 ne savent pas nager, alors qu'ils sont allés à la piscine toute l'année en CP, en CE1. Sur 31 CM1, 10 savent se déplacer dans l'eau sans aucune aide.

Comment faire prendre conscience à tout le monde et en particulier aux parents que leur enfant ne savent pas nager. L'obtention d'une attestation des 25 mètres pourrait répondre à cette attente.

- **Problème de la suppression des samedis matins** : Le samedi à 11h30 était un moment fort pour le contact direct avec les familles. Ce temps a disparu, ainsi que celui de 11h30 en raison des activités d'aides aux élèves en difficultés.

Quand peut-on voir les parents ?

**L'équipe enseignante au complet a décidé d'être présente le 13 décembre pour rencontrer les parents.**

Les modalités de cette réunion seront différentes selon les classes.

- **Fête de l'école :**

Le samedi matin n'est plus un jour de classe. Les enseignants ne sont plus administrativement présents, les locaux scolaires ne sont plus officiellement utilisés et les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents.

Pourra-t-on organiser une fête de l'école dans ces conditions ? A SUIVRE.

Fin du Conseil d'Ecole